

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 8 AVRIL 2016

Envoyé en préfecture le 12/04/2016
Reçu en préfecture le 12/04/2016
Affiché le 
ID : 059-215903691-20160408-20160408_1-DE

NOMBRE : L'an deux mil seize

- de Conseillers en exercice 27 Le 8 avril
- de présents 20 Le Conseil Municipal de la Commune de MAING
- de votants 24 Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
Sous la présidence de M. SALADIN Bernard, 1^{er} Adjoint au Maire de MAING

OBJET Etaient présents : RAMEZ D. FAILLON J. MOREAU G. DOLEZ C.
KINGET B. HAMADI A. SALADIN B. DESROUSSEAUX C. COLLET Co.
DEBAT D'ORIENTATION BAILLEUX A. SPOTO S. MUSY F. THUILLET MP. COLLET Ch.
BUDGETAIRE 2016 DUMOULIN H. COLOMBEL L. DELANNOY JM. NATHIEZ V. MONTAY
G. GARNERONE L.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 12/04/2016
Et que la convocation du Conseil avait été faite le 01/04/2016

Etaient excusés : GOBERT J. BAUDRIN P. MULON M. RIFF C. DEBIONNE M. PREUVOT R. DE MULDER A.

Procurations respectives à : COLLET Co. SALADIN B. DESROUSSEAUX C. MOREAU G.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur Bernard SALADIN, Adjoint aux Finances prend la parole :

« Tout d'abord, quelques indicateurs pour évoquer la situation économique de notre commune.

Communes	Population	Revenu/habitant	Potentiel Financier/habitant	Recettes Réelles de Fonctionnement	Effort fiscal
MAING	4 090	13 132,22	759,32	2 932 453,85	1,37
HERIN	3 968	10 600,50	916,22	3 107 419,87	1,39
FAMARS	2 536	15 085,74			

Selon les caractéristiques du Ministère de l'Intérieur pour l'année 2015, Maing a une population de 4 090 habitants, un revenu par habitant de 13 132,22 € contre 10 600,50 € par exemple pour la commune d'Hérin qui est d'une taille comparable à la nôtre, ce qui, à priori, peut apparaître comme un point positif — pour l'anecdote, Famars, la ville voisine, est à 15 085,74 € —, mais un potentiel financier par Maingeois de 759,32 € (contre 916,22 € pour les Hérinois), des recettes réelles de fonctionnement de 2 932 453,85 € au niveau de notre ville (pour 3 107 419,87 € à Hérin) et un effort fiscal potentiel à peu près équivalent de 1,37 € à Maing pour 1,39 € à Hérin.

	Montant	Montant par habitant	Moyenne Nationale
Produit de fonctionnement	2 945 000,00	720	1224
Charges de fonctionnement	2 880 000,00	704	1102
Résultat comptable	66 000,00	16	122
Ressources d'investissement	370 000,00	90	495
Emplois d'investissement	595 000,00	145	480
Capacité d'autofinancement	142 000,00	35	164

Recu en préfecture le 12/04/2016
Affiché le 12/04/2016
Document qui explique forcément une
4 qui est la dernière année de
D:\99-2190089-2016-03-20200049-1-DE

tte année-là — mais rien ne s'est

Les recettes de fonctionnement

0,6 et que, de ce fait, le résultat

22 € au niveau de la moyenne

époque stagnent à 370 000 €, soit

Toujours d'après les chiffres officiels du Ministère de l'Economie pour l'année 2014, le total de nos recettes liées aux impôts locaux est de 1 146 000 €, soit 280 €/habitant contre 490 € pour la moyenne nationale (soit 1,7 fois moins) ; les autres impôts et taxes à 212 000 € représentent 52 €/habitant contre 90 € en moyenne (soit 1,7 fois moins) ; seul le montant de la DGF nous rapproche un peu de la moyenne à 208 €/habitant contre 236 € (soit seulement 1,13 fois moins).

Au niveau de nos ressources d'investissement, toujours en 2014, nous avons reçu 174 000 € de subventions, soit 43 €/habitant contre 76 € en moyenne (soit 1,7 fois moins), 86 000 € comme Fonds de compensation de la TVA (21 €/habitant contre 44 € en moyenne [soit + de 2 fois moins]).

Si besoin en était, ces derniers chiffres renforcent encore la preuve que nous ne disposons que de faibles moyens d'investissement parce que les montants des subventions et du fonds de compensation de la TVA sont liés aux dépenses d'investissement consenties et celles-ci dépendent forcément de nos possibilités financières.

Tranches de revenus fiscaux en 2013	Nombre de foyers fiscaux	Part des foyers fiscaux en %
Moins de 10 000 €	516	23,84%
De 10 000 à 12 000 €	144	6,65%
De 12 000 à 15 000 €	209	9,66%
De 15 000 à 20 000 €	349	16,13%
De 20 000 à 30 000 €	382	17,65%
De 30 000 à 50 000 €	385	17,79%
De 50 000 à 100 000 €	158	7,30%
Plus de 100 000 €	21	0,97%

Néanmoins, le tableau du nombre de foyers fiscaux que vous avez sous les yeux montre qu'une bonne proportion des Maingeois a des revenus relativement conséquents puisqu'en 2013 près de 45% des familles ont déclaré plus de 20 000 € de revenus, mais que près d'un quart d'entre eux perçoivent moins de 10 000 €.

Et donc, toujours d'après le Ministère de l'Economie, l'impôt sur le revenu net moyen 2013 par foyer s'élève à 2 343 € à Maing contre 1 241 € en moyenne et le revenu fiscal de référence moyen pour cette même année est de 24 820 € à Maing contre 24 272 € en moyenne, sachant que sur les 2 164 foyers fiscaux en 2014, seuls 1 179 sont soumis à l'impôt, soit 54,5% contre 65,9% en moyenne.

Enfin, presque pour l'anecdote, en ce qui concerne les impôts locaux, en 2014, notre taux de 23% pour la taxe d'habitation classe Maing à la 1 095^e place sur les 36 770 communes de France (le taux le plus élevé en France est pour Saint Louis [97450] : 45,97%), celui de 17,71% de notre taxe foncière sur les propriétés bâties nous positionne en 9 494^e position (le taux le plus élevé en France est pour Bussy Saint Georges [77600] : 60,50%) et celui de 86,41% pour notre foncier bâti nous hisse à la 2 881^e place (le taux le plus élevé en France est pour Villefort [48800] : 374,45%).

Aujourd'hui, en 2016, avant le vote du budget, l'annuité de la dette se monte à 89 052,29 € — soit 21,77 € par habitant (à comparer aux chiffres 2014 [25 €] que je vous ai présentés tout à l'heure) — se décomposant en remboursement de capital à hauteur de 61 287,47 € et en règlement d'intérêts pour 27 764,82 €, les crédits concernés étant liés principalement à des emprunts pour la réhabilitation du groupe scolaire et les aménagements de voirie (liaison CD40-cimetière et rue des Cordiers).

Pour revenir plus particulièrement au DOB 2016, je vous rappelle que, depuis les élections municipales de 2014, je vous annonce que nous allons au-devant de difficultés financières sérieuses dues notamment aux baisses des dotations d'Etat et qu'il ne fallait surtout pas s'attendre à ce que ces difficultés puissent

L'autre « grosse » dépense d'investissement sera pour l'éclairage public puisque nous souhaitons nous orienter vers un équipement d'ampoules « led » qui nous fera faire des économies au niveau des dépenses liées à l'électricité.

Envoyé en préfecture le 12/04/2016

Recu en préfecture le 12/04/2016

Affiché le

Dans un premier temps — et si notre demande de subventionnement de 45 000 € est acceptée — nous équiperons les rues Jean Jaurès et Victor Hugo pour un montant de l'ordre de 68 000 € (en cas de non subvention, nous nous limiterons cette année à la rue Jean Jaurès).

Pour faire face aux dépenses d'investissement « Air et Lumière et rue des Marais » dont nous sommes tenus de financer l'intégralité avant de percevoir les subventions, nous contracterons un emprunt de l'ordre de 240 000 €.

Voilà la présentation que je souhaitais vous faire avant de vous laisser la parole et d'ouvrir le débat d'orientation budgétaire, mais avant, et naturellement, merci à Isabelle Serafini pour le travail qu'elle a réalisé avec Sylvie Garçon et Catherine Philippe pour me permettre de vous communiquer ces éléments d'information. »

Le conseil municipal, entendu ce qui précède, prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2016.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Maing, le 12 avril 2016

La DGS

I. SERAFINI

